

# MICRO CRÈCHE LA CAPUCINE

## PROJET d'ÉTABLISSEMENT



## SOMMAIRE

PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE .....	2
I.    Etat des lieux .....	2
II.   Caractéristiques de la micro-crèche .....	5
III.  Les partenaires.....	6
IV.  La place des familles et leur participation à la vie de la micro-crèche.....	6
V.   Une démarche en faveur de développement durable .....	7
PROJET D'ACCUEIL .....	8
I.    Les prestations d'accueil.....	8
II.   L'accueil de l'enfant différent .....	8
III.  Les compétences professionnelles mobilisées .....	8
IV.  Les actions menées en matière d'analyse des pratiques .....	9
PROJET EDUCATIF .....	11
I.    Développer un accueil bienveillant.....	11
II.   Favoriser l'éveil du tout petit.....	13
III.  Valoriser les échanges et l'apprentissage lors du repas .....	15
IV.  Privilégier le bien-être de l'enfant à travers les soins.....	16
V.   Respecter le sommeil du tout-petit.....	17

Ce projet d'établissement est un outil élaboré par l'équipe suite à une réflexion sur l'inscription sociale de la structure sur son territoire, l'accueil des enfants et des familles, et enfin la dimension éducative. Il donne sens au travail de chacun et chacune.

## **PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Ce projet social précise la raison d'être de la micro-crèche en définissant ses rapports avec son environnement et permet de mesurer les facteurs influençant le service rendu.

### **I. Etat des lieux**

#### A. La commune de Veuzain/Loire

La commune nouvelle de Veuzain/Loire est née de la fusion de deux communes, Onzain et Veuves, en janvier 2017. Onzain devient commune déléguée (chef-lieu).

Veuzain-sur-Loire, commune de 3482 habitants<sup>1</sup>, située à une vingtaine de kilomètre de Blois et d'Amboise, a une aire d'influence importante grâce à ses infrastructures.

La commune possède également certains atouts attirants comme une gare bien desservie ainsi que la proximité de l'axe Blois / Amboise / Tours permettant aux habitants d'avoir accès à ces trois pôles économiques.

Cette commune est dotée de :

- Nombreux commerces alimentaires et non-alimentaires
- Services publics : établissements scolaires primaires et secondaire, Accueil périscolaire et accueil de loisirs, Relais Assistants Maternels, médiathèque, ludothèque, équipements sportifs, camping, permanences de la pmi.
- Associations sportives et culturelles
- Services de santé et médico-social (Maison médicale, EHPAD)
- Un centre de secours des sapeurs-pompiers

Elle est également touristique : proximité des jardins de Chaumont-sur-Loire, proximité des châteaux de la Loire, maison du tourisme.

Elle draine les populations des villages alentours ; Valloire-sur-Cisse (2416 habitants), Chaumont-sur-Loire (1082 habitants), Mesland (570 habitants), Monteaux (752 habitants)<sup>2</sup>.

#### 1. Démographie :

L'évolution de la population reste constante depuis les années 1960. Une légère baisse s'opère néanmoins depuis une dizaine d'années, avec une majorité de la population âgée de 45 à 74 ans.

---

<sup>1</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5001880?geo=COM-41167>

<sup>2</sup> [https://statistiques-locales.insee.fr/#bbox=119574,6034745,21958,13018&c=indicator&i=pop\\_legales.popmun&i2=pop\\_legales.evolutpopmun&s=2018&s2=2018&selcodgeo=41055&view=map1](https://statistiques-locales.insee.fr/#bbox=119574,6034745,21958,13018&c=indicator&i=pop_legales.popmun&i2=pop_legales.evolutpopmun&s=2018&s2=2018&selcodgeo=41055&view=map1)

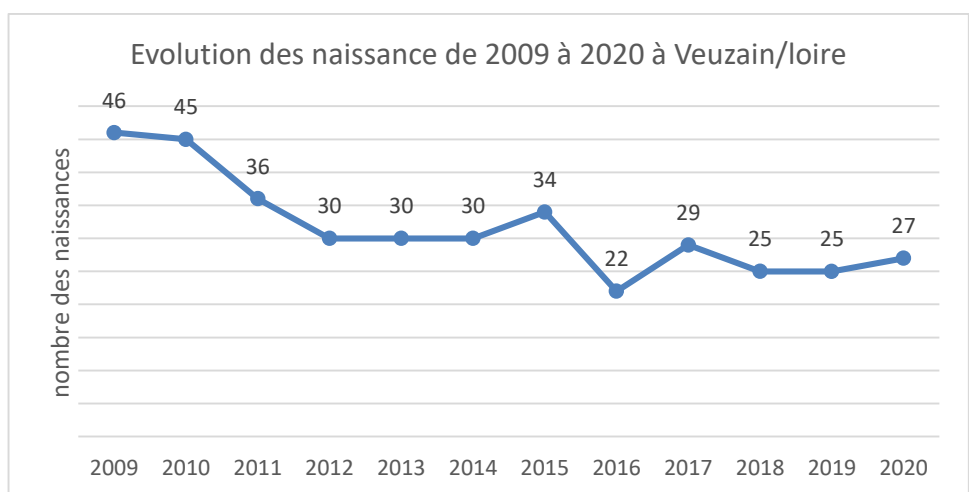
Sur l'ensemble des familles, 37,3% sont des couples avec enfants et 11,3% sont des familles monoparentales.

En 2017, le taux d'activité (actifs occupés + chômeurs) de la population est de 75,6% et celui des femmes de 74,3%. Ces taux sont supérieurs aux taux nationaux, respectivement à 71,5% et 67,6 %<sup>3</sup>.

En 2019, on dénombre 184 enfants de moins de trois ans sur le territoire du RAM (Chaumont sur Loire, Mesland, Monteaux, Valloire sur Cisse, Veuzain-sur-Loire). Pour 127 d'entre eux, tous les parents travaillent. 111 enfants sont accueillis chez un·e assistant·e maternel·le.<sup>4</sup>

Une particularité : Rilly-sur-Loire qui géographiquement est proche de Veuzain-sur-Loire n'appartient pas au territoire du RAM. Cependant sa proximité peut amener des familles à faire usage de la micro-crèche.

Depuis 10 ans, le nombre de naissance baisse régulièrement sur la commune. Cette baisse est à mettre en lien avec celles qui s'opèrent sur le territoire du Relais Petite Enfance, sur le département et plus globalement en France métropolitaine. Toutefois elle semble stable depuis 2018.



## 2. Profil des familles

On rencontre des couples natifs de la commune ou des alentours, bénéficiant sur place d'un réseau familial (grands-parents, sœurs, frères, amis) intervenant dans la prise en charge des enfants.

D'autres familles, nouvellement installées dans la région ne disposent d'aucun réseau.

Parmi les deux parents, il arrive fréquemment qu'un des deux exerce son activité en horaires décalés.

<sup>3</sup><https://www.insee.fr/fr/statistiques/3676623?sommaire=3696937#:~:text=Le%20taux%20d'activit%C3%A9%20des%2015%20%C3%A0%2024%20ans%20est,%25%20et%2040%2C3%20%25.>

<sup>4</sup> Source IMAJE données décembre 2019

<sup>5</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4216879?geo=COM-41167>

## B. La petite-enfance à Veuzain-sur-Loire

### 1. Offre de garde sur la commune

Il existe 2 modes d'accueil de jeunes enfants sur la commune : l'accueil individuel et l'accueil collectif. Ce dernier concerne principalement les enfants d'âge préscolaire. La scolarisation se fait en septembre, l'année des trois ans de l'enfant.

- L'accueil individuel : les assistant·e·s maternel·le·s

Les parents qui travaillent font essentiellement garder leurs enfants par des assistant·e·s maternel·le·s. Le nombre de place offert par ce mode d'accueil est suffisant par rapport aux besoins.

En 5 ans, le nombre d'assistant·e·s maternel·le·s a baissé de 17 %<sup>6</sup>.

- L'accueil collectif : la Micro-crèche

La micro-crèche fait suite à la halte-garderie. Cette dernière, issue d'un contrat Enfance signé entre la CAF et la commune d'ONZAIN, a vu le jour en 2001 en même temps que le Relais Assistants Maternels. Elle augmente peu à peu son amplitude d'ouverture et, entre 2001 et 2012, passe de 2 matinées à 3 jours d'ouverture avec un agrément modulé. Elle complète alors le mode de garde adopté par les parents.

Elle ne concurrence pas les assistantes maternelles. En 2019, 58 % des familles font appel à la Halte bien qu'ayant déjà une assistante maternelle comme mode de garde (en hausse depuis deux ans)<sup>7</sup>.

Pour la plupart des parents, cette structure permet de répondre à un besoin de socialisation avant l'entrée à l'école maternelle. Pour certains enfants, celle-ci aura lieu à plus de trois ans.

Les enfants de Veuzain-sur-Loire restent prioritaires. Toutefois la halte-garderie s'ouvre aux communes environnantes. En 2019, 42 % des enfants accueillis dans l'année venaient de ces communes<sup>8</sup>.

En 2021, un diagnostic établit une diminution du nombre de familles souhaitant inscrire leur enfant à la halte-garderie mais aussi une demande croissante pour un accueil en journée complète, et pour certaines familles 4 jours par semaine. L'équipe s'interroge alors sur l'offre proposée aux familles. L'idée de transformer la halte-garderie en micro-crèche est née.

Les autres structures de garde collectives (micro-crèche, multi-accueil et micro-crèches) auxquelles les parents peuvent avoir accès se situent à Blois, Candé-sur-Beuvron et Amboise.

### 2. Analyse sociologique de la structure.

Située dans le centre-ville de Veuzain-sur-Loire, proche des écoles, de l'accueil de loisirs, de la médiathèque et de la ludothèque, la Micro-crèche est, entre autres, accessible par un réseau de chemins piétonniers.

Les enfants viennent quelques heures par semaine ou en journée continue. Avec la mise en place de la contractualisation de l'accueil, on observe une modification des demandes avec une augmentation des contrats sur plusieurs jours. Les motifs des demandes sont multiples : certaines familles sont attirées par la proposition d'accueil collectif mais souhaitent garder une

---

<sup>6</sup> Diagnostic Territorial Petite Enfance 2019

<sup>7</sup> Bilan halte-garderie 2019

<sup>8</sup> Idem

assistante maternelle en complément (horaires plus élargis), d'autres souhaitent que leur tout-petit rentre en contact avec d'autres enfants sur une ou deux matinées seulement.

Deux listes d'attente coexistent : une pour les habitants de Veuzain-sur-Loire, prioritaires, la seconde pour les autres communes.

Deux grandes catégories de parents se distinguent. La première vient inscrire leur enfant au plus tôt au milieu de la première année. La seconde souhaite que leur enfant ait une approche du collectif avant l'entrée à l'école

Les enfants sont accueillis en fonction de la demande des parents et de la disponibilité des places.

## II . Caractéristiques de la micro-crèche

### A. Missions et moyens

Selon l'OMS, la santé recouvre le bien-être total physique mais aussi social et mental de la personne. En développant une politique en matière de petite enfance, on met en place les conditions d'un développement harmonieux de l'enfant tout particulièrement en veillant à son bien-être.

#### 1. Missions

- Proposer un espace de socialisation où l'on apprend à vivre ensemble en construisant des liens qui humanisent.
- Favoriser l'épanouissement des jeunes enfants, tout en veillant à la sécurité et au bien-être des enfants
- Prévenir et dépister les troubles individuels, relationnels, les exclusions sociales.
- Offrir une solution adaptée aux familles en recherche d'un mode de garde permettant en outre de concilier vie familiale et professionnelle.

#### 2. Moyens

- Organiser un accueil correspondant aux besoins spécifiques de la toute petite enfance : lieux et matériel adaptés, respect des rythmes de l'enfant, écoute individualisée, activités variées, maternage.

L'accueil des enfants « en difficulté » soit du fait de leur situation familiale, soit du fait d'un handicap nécessite la mise en place d'un dispositif d'encadrement accompagné d'un travail préalable avec les partenaires (médecins, familles, travailleurs sociaux...).

- Proposer une structure répondant aux besoins des familles en matière de garde, d'horaires, de jours, de période, de durée grâce à un planning hebdomadaire modulable, la préinscription sur une liste d'attente mentionnant les souhaits des parents en matière de garde, la mise en place de sondages.

En application des articles L214-2 et L 21467 du code de l'action sociale et des familles, l'accès des enfants dont les familles rencontrent de difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail sera facilité. Une place est spécialement réservée à l'accueil d'urgence.

- Favoriser les liens grâce aux échanges entre enfants, adultes, partenaires.
- Evaluer de façon quantitative et qualitative l'impact de la structure à travers le nombre d'enfant accueillis, les actions menées, la satisfaction des usagers, l'adéquation avec les objectifs poursuivis dans le cadre du projet d'établissement.



La micro-crèche s'inscrit dans une large démarche d'accueil de l'enfant sur la commune. En fonction du contexte décrit, les partenaires institutionnels ou les services locaux peuvent ainsi ajuster leurs interventions.

### III . Les partenaires

#### A. La PMI :

Des temps de rencontres sont prévus avec les puéricultrices du secteur.

Une visite de contrôle est effectuée par un médecin de la PMI pour vérifier la conformité de la structure (normes de sécurité, d'hygiène alimentaire, sanitaires, réglementation relative aux établissements et services d'accueil d'enfants de moins de six ans)

Un comité technique associant PMI, CAF et responsables de la commune se réunit annuellement afin de présenter le bilan de l'année précédente et les projets envisagés.

#### B. La CAF :

Un conseiller technique référent est en charge du dossier concernant la structure. Des bilans qualitatifs et quantitatifs ainsi que les projets prévisionnels lui sont envoyés tous les ans.

La micro-crèche utilise deux outils informatiques mis en place par la CAF : un pour le calcul des tarifs des familles et le site « mon enfant.fr » recensant les offres de garde du secteur.

Un Réseau des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (REAJE), animé par la CAF permet aux structures du département de se retrouver plusieurs fois par an pour échanger des informations, mettre en place des outils.

#### C. Autres partenaires :

Le Relais Petite Enfance : l'animateur·rice peut orienter les familles vers la micro-crèche et travailler sur des projets communs.

La Médiathèque : située à côté de la structure, elle offre la possibilité pour la micro-crèche d'un renouvellement constant des ouvrages proposés aux enfants mais aussi aux adultes grâce à un fond de livres spécifiques sur la petite enfance.

La Ludothèque : l'emprunt de jeux par la micro-crèche permet de diversifier les propositions faites aux enfants et de découvrir du matériel nouveau.

L'école maternelle : Des contacts ont lieu chaque année pour préparer la rentrée de septembre. Une visite est organisée dès le mois de juin et l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) est invité à venir plusieurs fois au cours de l'été afin de faciliter la transition avec l'école.

La micro-crèche s'ouvre, se renouvelle, s'enrichit à travers les échanges avec d'autres partenaires.

### IV . La place des familles et leur participation à la vie de la micro-crèche

La micro-crèche est un lieu d'écoute et d'échanges.

Les professionnel·le·s se rendent disponibles pour accueillir chaque famille. Ces temps d'accueil sont des moments privilégiés de partage d'informations entre les parents et l'équipe, à l'arrivée de l'enfant, en recueillant les informations transmises par la famille et au départ de l'enfant, en transmettant celles liées au déroulement de la journée vécue.

Si les parents expriment leur besoin de discuter davantage avec l'équipe, un rendez-vous peut leur être proposé.

Les familles sont invitées à participer activement lors de l'adaptation en restant auprès de leur enfant dans les premiers temps.

D'autres temps de rencontres sont proposés aux familles : sorties, goûter de Noël,

Pour soutenir les familles dans leur parentalité, l'équipe organise diverses actions comme des ateliers parents/enfants, café des parents, massage bébé, ateliers de psychomotricité...

## V . Une démarche en faveur de développement durable

*Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.<sup>9</sup>*

Pour l'équipe de la micro-crèche, mener une réflexion sur le développement durable est une démarche globale qui vise à améliorer la qualité de l'accueil des enfants et familles, favoriser le bien-être des enfants, et prendre en considération la santé des professionnel·le·s.

Le développement durable inclut trois dimensions : l'environnement, le social et l'économie. L'équipe travaille sur la dimension environnementale. Pour ce faire, elle a mis en place des outils afin de limiter son impact sur l'environnement.

- Le tri des déchets : depuis plusieurs années déjà, les professionnelles trient les déchets (cartonnette, plastique, verre, ...).
- L'utilisation d'un nettoyeur vapeur permettant de réduire l'usage de produits détergents
- L'utilisation de produits ecocert

Aussi l'équipe pratique au quotidien les éco-gestes comme éteindre les lumières en sortant d'une pièce, imprimer en recto-verso, réemployer les chutes de papier, carton, ...

C'est une démarche toujours réinterrogée, ce qui permet de la faire constamment évoluer.



---

<sup>9</sup> <https://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable/quest-developpement-durable>



# **PROJET D'ACCUEIL**

## **I . Les prestations d'accueil**

La micro-crèche est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h30. Elle est fermée pendant certaines périodes de petites vacances scolaires et une partie des vacances d'été. Les familles sont prévenues à chaque période de fermeture.

La micro-crèche peut être fermée à titre exceptionnel : épidémie, formation du personnel...

La micro-crèche propose :

Un accueil régulier contractualisé : l'enfant est accueilli régulièrement. Un contrat d'accueil, d'une durée maximale d'un an et renouvelable, est signé entre la commune et les parents pour organiser la présence de l'enfant.

Un accueil occasionnel : un système de réservation est organisé à la semaine.

Une place est spécialement réservée à l'accueil d'urgence dans la limite des places disponibles.

## **II . L'accueil de l'enfant différent**

Lors du premier contact de la famille avec la structure, on cherche à identifier les besoins et les capacités de l'enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique. L'équipe évaluera alors si elle peut répondre à cette demande.

En effet, comme pour chaque tout-petit accueilli à la micro-crèche, l'équipe s'engage à être attentive et à observer ce que vit l'enfant tout au long du temps d'accueil afin de pouvoir répondre à ses besoins et retransmettre à la famille des éléments du quotidien. Un de ses objectifs sera de favoriser l'inclusion de cet enfant au sein du groupe.

Avec le concours du référent « santé et Accueil inclusif », les modalités de l'accueil pourront être définies en fonction de la disponibilité des professionnels.

Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, le référent « santé et Accueil inclusif » pourra aider et accompagner l'équipe dans la compréhension et la mise en œuvre d'un **Projet d'Accueil Individualisé** élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille.

## **III . Les compétences professionnelles mobilisées**

- Le ou la référent·e technique

Ses missions sont de gérer les établissements petite enfance, d'élaborer et de suivre la mise en œuvre du projet d'établissement en collaboration avec l'équipe éducative, d'encadrer une équipe et d'organiser le travail collectif, d'accueillir et d'accompagner les familles, de garantir le bien-être de l'enfant et de veiller au respect des règles de sécurité et d'hygiène au sein de la structure, d'entretenir et de développer les relations avec les familles et les partenaires.

Au sein de la micro-crèche, les missions de la référente technique sont exercées par l'EJE.

- L'éducateur·rice de jeunes enfants (EJE)

Ses missions sont d'identifier et de répondre aux différents besoins de l'enfant, de valoriser la fonction éducative qui favorise l'éveil et le développement de l'enfant, en collaboration avec l'équipe, d'organiser et d'animer le travail d'équipe (impulse, anime, oriente, accompagne, ...) dans le cadre du projet éducatif, d'accueillir, écouter et accompagner les familles, de participer à la construction du projet d'établissement, de garantir le dynamisme et le respect du projet éducatif.

- Les personnes en présence des enfants attestant d'un diplôme de Niveau 3 ou 4

Ses missions sont d'identifier les besoins des enfants, de proposer des animations à un groupe d'enfants, de mettre en œuvre des techniques de soins d'hygiène corporelle, de confort de l'enfant, de prévention et de sécurité et des techniques d'entretien des jeux, jouets et locaux de participer à la construction et la mise en œuvre du projet éducatif.

- Le ou la référent·e « Santé et Accueil inclusif »

Ses missions sont d'informer, de sensibiliser et de conseiller l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ; d'assurer les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel. La micro-crèche s'assure le concours d'un médecin généraliste pour remplir cette fonction.

- Les intervenants extérieurs

Selon l'Art. R. 180-18 du décret n° 2000-762 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, « les établissements et services veillent à s'assurer, le concours d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, notamment dans les domaines psychologique, social, sanitaire, éducatif et culturel. »

Dans ce cadre, la micro-crèche peut faire appel à des intervenant·e·s extérieur·e·s. Leurs missions sont définies par leur domaine : contribuer à l'éveil artistique ; favoriser l'imaginaire et la créativité, développer leur sensibilité, leur sensorialité.

- Les stagiaires.

Des stagiaires peuvent être accueillis toute l'année. Leurs tâches sont définies en fonction du diplôme préparé sous la responsabilité du ou de la référent·e technique ou de l'éducatrice de jeunes enfants. Les stagiaires ne comptent pas dans l'effectif des personnes encadrant les enfants.

## IV . Les actions menées en matière d'analyse des pratiques

### A. Le travail d'équipe

Des **temps de réunions** réguliers servent à organiser le quotidien, à recueillir, à partager des informations, à réfléchir sur des situations individuelles complexes, à élaborer des projets pour la structure et assurent ainsi la cohérence du fonctionnement de l'équipe.

Par exemple, on veillera à préserver la **continuité dans l'animation** même en cas d'interruptions (coup de téléphone, intervention des parents, accueil du public...). Si un·e professionnel·le débute une activité, il·elle la poursuit jusqu'à son terme par respect pour les enfants.

Les **stagiaires** accueillis sont invités à prendre connaissance du projet éducatif et du règlement de fonctionnement. Ils interviennent auprès des enfants après une période d'observation nécessaire de plusieurs jours. Des temps d'échanges et des bilans réguliers sont instaurés. L'équipe veille à ce qu'ils soient systématiquement présentés aux parents.

La confiance est au centre des relations avec la famille. En cas de difficulté, les problèmes seront abordés en dehors de la présence des enfants ou des personnes étrangères à l'équipe en veillant à privilégier le dialogue. Le respect dû à l'enfant et à ses parents exige de la **discrétion professionnelle**.

L'équipe joue un rôle important dans le **soutien à la parentalité** en rassurant, valorisant les parents, en les accompagnant dans leurs questionnements tout en respectant les valeurs de chacune des familles.

Au cours de l'année, des temps de rencontres sont proposés aux parents pour leur permettre d'échanger entre eux.

## B. L'évaluation des pratiques

Ces pratiques professionnelles appliquées à la micro-crèche sont longuement discutées et amenées à évoluer continuellement, à être réajustées au fil du temps.

Pour permettre la remontée des observations et garder à l'esprit l'amélioration du quotidien des enfants en collectivité, il est important de :

- Communiquer, échanger
  - A travers la rédaction de ce type de document (projet) et sa mise à disposition auprès des élu·e·s, des parents lors de l'inscription ou au cours de l'accueil.
  - Grâce à la prise en compte des remarques, demandes faites par les parents lors des échanges individualisés.
  - En mettant en place des séances d'observation d'un enfant ou d'un groupe à des moments propices.
  - En proposant sondages, questionnaire auprès des usagers de la structure.
  - En mettant en place des rencontres avec les parents favorisant aux échanges : matinée d'animations, temps festifs, réunions à thème.
  - En étant à l'écoute des observations faites par les stagiaires, porteurs d'un regard neuf sur la micro-crèche.
  
- Analyser et évaluer les pratiques
  - En réunion d'équipe : reparler des stages, des articles de revue susceptibles d'alimenter une réflexion sur nos pratiques professionnelles.
  - En partant en formation professionnelle continue régulièrement.
  - En participant aux réunions de réseau des établissements d'accueil du jeune enfant qui permettent la mise en commun d'expériences, le partage d'outils.
  - En menant une réflexion régulière sur le projet éducatif.
  - En organisant plusieurs fois par an, des séances d'analyse des pratiques professionnelles supervisées par un·e intervenant·e extérieur·e.



# PROJET EDUCATIF

Accueillir un enfant en collectivité, c'est l'accompagner dans sa découverte de la vie de groupe en dehors de sa famille. Notre objectif : l'aider à grandir au sein de ses pairs en favorisant son ouverture au monde

Constitutif du projet d'établissement, et précisant les objectifs de la micro-crèche, ce projet éducatif met l'accent sur les valeurs éducatives propres à l'équipe qui le fait exister et tient compte des paramètres liés à son environnement.

- Quelques repères
  - Trois professionnelles accueillent les enfants.
  - C'est un service de proximité, dépendant du « bouches à oreilles », qui touche une population variée à la fois rurale et urbaine.
  - La connaissance des besoins de la population en matière de garde est favorisée par le partenariat avec le Relais Petite Enfance.
  - Cette structure n'est pas seulement un mode de garde. Elle vise à l'épanouissement des enfants qui la fréquentent.
- La micro-crèche s'appuie sur des valeurs fondamentales :
  - Veiller à la sécurité physique et affective de l'enfant au sein d'un environnement structurant.
  - Respecter le rythme de chaque enfant et de ses besoins.
  - Respecter sa famille et de ses valeurs.
  - Accompagner l'autonomie de l'enfant visant à en faire un adulte acteur de ses choix.
  - Valoriser les qualités et compétences personnelles de l'enfant en dehors de tout stéréotypes de genre, visant à transmettre une culture de l'égalité entre filles et garçons.

Elles sont exposées dans les objectifs que l'équipe a définis :

## I. Développer un accueil bienveillant

La micro-crèche peut intégrer des enfants tout au long de l'année : une des priorités du quotidien est de faciliter ces premières séparations avec la famille.

Lors du premier contact avec les parents, nous cherchons à identifier les besoins de la famille et sa demande vis-à-vis de la structure. L'enfant est inscrit sur une liste d'attente. Si les délais sont trop longs, la famille sera réorientée.

### A. Le premier accueil s'organise en deux temps

Dans le bureau, la directrice présente la structure, remplit les documents administratifs, écoute les attentes de la famille, voire ses difficultés.

Dès le début, l'accent est mis sur l'**individualisation** de l'accueil et l'instauration d'une relation basée sur la confiance.

Lors de la rencontre suivante, c'est le début de la **période d'adaptation**, essentielle pour que les enfants s'approprient les lieux, que leurs parents fassent connaissance avec l'équipe et vice versa.

Une personne « **référente** » prend plus particulièrement le tout-petit en charge, centralise les informations. Elle est pour lui un repère, la base d'une sécurité affective mais aussi pour les parents quelqu'un de confiance à qui ils peuvent s'adresser.

La relation avec ce ou cette professionnel·le ne doit pas devenir exclusive afin que l'enfant puisse s'investir auprès des autres adultes. A partir de l'âge de 18 mois, l'identification des autres membres de l'équipe se fait plus rapidement.

La première heure, les parents s'installent dans la salle de jeux et participent à la vie de la micro-crèche, ils sont incités à se retirer dans l'entrée progressivement.

La seconde fois, dès que des repères sont retrouvés, les parents sont invités à sortir quelques minutes tout en avertissant de leur départ. Petit à petit et en fonction de la réaction de l'enfant, la durée de garde augmente. Plusieurs séances rapprochées sont consacrées à cette adaptation.

On prendra en compte son rythme de vie : l'accueil se fait au moment où il est le plus réceptif.

Le départ du parent est verbalisé au tout-petit de même que son retour. La référente attire son attention vers des jeux qu'il apprécie de façon à ce qu'il puisse s'investir dans une activité.

Il est recommandé à la famille d'apporter le nin-nin ou la tétine qui permettent d'aborder de façon plus sécurisante ce nouvel univers en faisant le lien avec la maison. C'est entre autres en incitant l'enfant à s'exprimer qu'on arrivera petit à petit à l'aider à se séparer de sa tétine.

Une fois que le tout-petit sera habitué à venir la matinée on pourra envisager un repas, puis une journée complète.

## B. L'accueil du matin

L'équipe organise la journée en fonction des enfants présents et affiche sur un tableau les activités proposées et les informations du jour.

**L'arrivée** de 8H30 à 9H : L'équipe se concentre sur l'accueil.

L'accent est mis sur l'autonomie des familles (casiers mis à disposition ; couches avec le nom de l'enfant déposées dans une panier à cet effet ; chariot pour déposer les repas...) afin de privilégier les échanges.

Une personne de l'équipe se détache pour prendre les renseignements administratifs, effectuer les réinscriptions.

C'est un temps d'**accueil individualisé** où des jeux libres sont mis à disposition.

Il est proposé aux parents d'accompagner leur enfant dans la salle de jeux pour éviter que tous se retrouvent dans l'entrée. Ce temps de séparation est plus ou moins long ; les professionnel·le·s l'accompagnent en verbalisant le départ et le retour, en proposant des activités.

De nombreuses informations sont échangées directement mais aussi par l'intermédiaire du tableau d'affichage. Les retransmissions dans l'équipe ont lieu à un moment propice ou par écrit.

Dans le cas où la séparation est difficile, les parents doivent pouvoir trouver chez les professionnel·le·s un soutien, une écoute permettant souvent de débloquer la situation.

## C. L'accueil tout au long de la journée :

La journée est rythmée par des temps forts (activités d'éveil, temps des comptines, repas, sieste, goûter, départ).

Il s'agit d'aider l'enfant à bien vivre ces changements, voire à les anticiper. On prendra le temps de verbaliser ce qui est en train de se vivre, ce qui va se passer. Les rangements, le lavage des mains sont autant de moments de transitions qui donnent des repères temporels.

#### D. Les retrouvailles

Selon l'heure à laquelle le départ a lieu, les professionnel·le·s se rendent disponibles pour répondre aux questions de la famille et échanger sur le temps de l'accueil. Les parents ont besoin d'être écoutés et parfois accompagnés dans leurs réflexions.

Ces moments de retrouvailles sont parfois perturbants pour l'enfant : manifestations de colère, de refus peuvent apparaître. Afin de faciliter son départ, on lui laissera si possible le temps de finir son jeu, on proposera de se revoir tout en soutenant le discours des parents.

L'équipe est amenée à se rendre disponible à n'importe quel moment pour les arrivées ou les départs, les réinscriptions.

## II . Favoriser l'éveil du tout petit

#### A. Apprendre à être ensemble : découverte de la vie en collectivité.

Si les premières rencontres entre enfants favorisent l'imitation, enrichissent les jeux, elles engendrent aussi le début de l'apprentissage des règles de vie en société et du respect dû aux autres.

Tout au long de la journée, les règles sont expliquées et rappelées : il faut attendre son tour, apprendre à partager, à vivre avec des plus grands, des plus petits aux besoins différents des siens.

Il se peut que parfois l'enfant se laisse envahir par le trop-plein de tensions et d'émotions et que ses camarades en fassent les frais (gestes violents, morsures...). L'équipe après avoir pris en charge les « victimes » aidera les « agresseurs » à modérer leurs impulsions. « L'agressivité est liée à une impuissance de parler » comme le soulignait F. Dolto (psychanalyste).

Tout en tenant compte des contraintes liées au groupe, l'équipe reste attentive au rythme individuel de chacun.

#### B. Place de l'adulte :

Garant de la sécurité physique et affective de l'enfant, l'adulte doit organiser le déroulement de la journée en respectant ses besoins individuels, identifiés par un travail constant d'observation et repérer ce qu'il vit dans le groupe (énervement, fatigue, faim, conflits...)

Afin de favoriser l'autonomie du tout-petit, il l'accompagne dans ses découvertes en verbalisant les situations tout en le laissant vivre ses expériences et en tirer les conséquences. Il sera à l'écoute des envies de chacun, de ses refus, de sa façon personnelle d'aborder les activités dans la limite du respect des autres et des règles énoncées.

L'adulte proposera des activités sans forcer l'enfant mais en l'incitant à participer, en lui demandant son aide, en lui en indiquant l'intérêt. Il veillera à respecter ses besoins et ses capacités sans cesse en évolution.

Au vu des dernières découvertes en neuroscience, il veillera à prendre en compte les émotions de l'enfant, à l'aider à les identifier et les nommer dans le but de lui permettre de mieux les dépasser.

L'adulte veillera à adapter sa posture, ses réponses, son langage à l'état émotionnel et au besoin d'expérimentation de l'enfant, sans discrimination de genre.

### C. L'aménagement de la pièce à vivre

La salle de jeux est divisée en espaces avec du matériel modulable pour s'adapter aux exigences du groupe. L'un d'eux est réservé aux bébés, un autre à la lecture pour ceux qui ont besoin de s'isoler au calme.

Les espaces sont parfois matérialisés (séparations) pour permettre aux enfants de vivre leurs jeux sans être interrompus par d'autres (contrainte de la vie en groupe génératrice de tensions).

Ils sont rangés plusieurs fois au cours de la journée et les jeux sont renouvelés de façon à ce que chacun trouve de nouvelles stimulations et n'évolue pas dans un lieu encombré.

L'espace extérieur avec structure motrice et bac à sable s'enrichit de vélos, porteurs, tunnels, ballons, etc... à chaque sortie. Une surveillance attentive est alors nécessaire à cause des risques d'accidents plus importants.



### D. Jeux à disposition

C'est à travers le jeu, source de joie mais aussi de tensions, et l'expérimentation que le tout petit se construit.

Les professionnel·le·s vont mettre en place des espaces où grâce à la multiplicité d'expériences nouvelles, l'enfant exerce sa dextérité, son sens de l'analyse, imite, fait le plein de sensations, d'observations qui enrichissent sa réflexion.

Ces espaces ouverts favorisent l'égalité filles-garçon : c'est l'enfant qui choisit le jeu auquel il veut jouer. Les jeux symboliques peuvent se mélanger (véhicules et poupées). Coté lecture, des livres non genrés sont à disposition des professionnel·le·s.

Différents espaces sont libres d'accès :

- \* L'espace **dînette, garage, poupées** : à travers ces jeux d'imitation, l'enfant assimile la réalité, la rejoue.
- \* Les jeux moteurs lui permettent d'exercer son habileté de développer une certaine maîtrise du corps.
- \* Les jeux de construction stimulent sa coordination motrice, sa mémoire...
- \* Le coin des jeux de motricité fine (encastremements, perles...) lui demande de la précision dans l'exécution des mouvements, de la persévérance.
- \* L'espace bibliothèque : seul ou avec l'adulte, il associe mots et images et développe son imaginaire.



Dans certains jeux, la simple présence de l'adulte canalise l'activité. Il devient garant du calme et permet à l'enfant en l'encourageant de progresser dans son exploration, d'éprouver sa dextérité.



#### E. Jeux « dirigés », organisés

Des activités plus organisées sont proposées par l'adulte : découvrir des instruments de musique, chanter ensemble des comptines, réaliser un parcours de motricité, se familiariser avec la peinture, fabriquer des collages, manipuler de la pâte à modeler. Elles permettent de se retrouver en petit groupe.

Elles ne sont pas imposées à l'enfant. L'activité est basée sur le plaisir de découvrir, d'être acteur et donne éventuellement lieu à une réalisation. La pédagogue Maria Montessori résumait cette démarche en une phrase « aide-moi à faire ...seul ! ».

C'est la démarche de création qui sera valorisée et non pas les qualités de l'objet fini. Ce qu'il rapporte chez lui est un témoignage du plaisir qu'il a pris, un cadeau pour ses parents.



### III . Valoriser les échanges et l'apprentissage lors du repas

Manger est un besoin physiologique auquel on doit répondre pour l'enfant en termes de quantité, qualité et de diversité mais il entraîne aussi des conduites sociales et conviviales. C'est un temps d'apprentissage.

Le repas a lieu dans la pièce à vivre à partir de 11h15 pour les bébés et 11h45 pour les plus grands. Le même rituel est respecté à chaque fois pour que l'enfant puisse acquérir des repères sécurisants. Il est invité à participer avec les autres à ce moment de la journée même s'il manque de motivation. Après le passage aux toilettes et le lavage des mains, le groupe se rassemble pour un temps calme avant de prendre place à table.

#### A. Ambiance du repas.

Pour que l'enfant puisse apprécier son repas, il est essentiel que celui-ci se passe dans le calme, sans stress et dans une ambiance détendue où chacun peut dialoguer.

C'est un moment de plaisir, voire de fierté, de manger le repas préparé par la famille.

L'adulte, assis avec les enfants, encadre ce temps de repas en rappelant les règles de vie (les jeux et les doudous sont rangés ; on s'assoie à table, on s'occupe uniquement de son assiette ...) et en faisant figure de repère pour le groupe. Pour les plus petits, on va privilégier la relation individuelle, essentielle pour que le bébé accepte de se nourrir.

Par son attitude bienveillante, il accompagne les découvertes gustatives (échanges autour des couleurs, des saveurs, des odeurs des aliments).

En cas de refus de l'enfant, il lui laisse le temps de goûter, de changer d'avis, d'observer les autres ce qui lui permet d'éviter l'installation d'un conflit. Il respecte les petits appétits, les goûts. Chacun restant libre d'indiquer quand il est rassasié.

#### B. Vers l'autonomie.

Les professionnel·le·s aident le tout petit à faire seul en l'accompagnant dans sa prise d'initiative.

En fonction de son âge, l'enfant apprend seul à mettre sa serviette, à boire, à se laver le visage et les mains à la fin du repas.

Certains ont besoin d'une aide mais on veillera à leur laisser des couverts adaptés à portée de main acceptant même qu'ils explorent le contenu de leur assiette avec les doigts. Progressivement, ils sont amenés à se servir d'une cuillère puis plus tard d'une fourchette.

Tout au long de cet apprentissage, l'adulte soutient l'enfant en l'encourageant.

#### C. A chacun son rythme

L'équipe repère les enfants qui ont le plus faim, qui sont impatients. Les autres sont invités à attendre et sont dirigés vers d'autres activités.

Certains enfants prennent leurs repas plus rapidement que d'autres : ils sont incités à rester un moment à table entre les plats. Au contraire, certains ont besoin de temps et doivent pouvoir rester à table dans une ambiance calme.

#### D. Santé et équilibre alimentaire.

On évitera à la micro-crèche les grignotages au cours de la journée. L'enfant doit apprendre à se repérer dans l'organisation de la prise alimentaire. Les principaux repas sont privilégiés. Le repas de midi et le goûter sont fournis par les parents. Si l'équipe constate des problèmes dans les quantités, dans l'équilibre, une discussion s'engage pour envisager un réajustement. Les professionnel·le·s proposent leur soutien.

### IV . Privilégier le bien-être de l'enfant à travers les soins

L'hygiène est indispensable au maintien de la bonne santé de l'enfant.

#### A. Le temps du change.

Les soins donnés à l'enfant occasionnent une manipulation de son corps par l'adulte et peuvent être source d'angoisse chez le tout-petit renvoyé à son impuissance.

Afin de rassurer l'enfant, l'accent est mis sur sa participation (grimper seul sur la table de change ; lever les jambes, se tourner ; descendre l'escalier) et la verbalisation de ce qu'il vit.

Une attention particulière est portée aux sensations ressenties par les enfants dans ces moments et à leurs réactions.

On s'appuiera sur des repères (mobiles, jeux à disposition) éléments attrayants qui mobilisent sa curiosité.

A partir du moment où l'enfant est stable, il lui est proposé de le changer debout avec sa participation et de se rhabiller seul afin de réduire la dépendance à l'adulte.

### B. L'apprentissage de la propreté

C'est un accompagnement qui se fait en fonction de la maturité de l'enfant, de son envie de coopérer et de la demande des parents.

Il est proposé aux enfants régulièrement de se rendre aux toilettes. Le phénomène de groupe favorise cet apprentissage.

Il sera facilité si l'adulte sait minimiser les accidents, encourager la prise d'autonomie de l'enfant en lui demandant sa participation.

Ces passages aux toilettes engendrent de véritables moments d'échanges, de discussions entre enfants propices à l'explication des règles d'hygiène (lavage des mains, essuyage...) et par lesquelles l'enfant apprend à prendre soin de son corps.

### C. Les bobos

Tout au long du temps d'accueil, l'équipe se doit de rester vigilante au bien-être du tout-petit. Par l'observation permanente et à l'aide des informations données par les parents, elle sera attentive à l'état de santé de l'enfant, à ses émotions.

Lors d'un incident dans l'enceinte de la micro-crèche, après s'être assuré du degré de gravité, l'enfant est pris en charge individuellement, soigné, rassuré. L'aide du « nin-nin » est souvent nécessaire.

Par le contact corporel (prise dans les bras) mais aussi à travers les mots mis sur ce qu'il a vécu, on aide l'enfant à se calmer.

Les parents seront contactés en cas de fièvre ou de mal-être afin de préserver le confort de l'enfant.

Il pourra être demandé à la famille de tenir l'enfant à l'écart de la structure dans le cas de certaines maladies (gastro-entérite, conjonctivite, varicelle, grippe...)

## V . Respecter le sommeil du tout-petit

Le sommeil est un besoin physiologique, qu'il est indispensable de respecter pour que l'enfant dispose de toutes ses capacités pour grandir.

C'est encore à travers l'observation quotidienne et grâce aux informations apportées par la famille que l'équipe pourra répondre au rythme de sommeil de chaque enfant.

Les professionnel·le·s vont repérer ces signes et proposer un environnement adapté pour que le tout-petit puisse se ressourcer.

Dans la matinée, ce sont les enfants les plus jeunes qui ont accès à la salle de sieste. Les plus âgés peuvent s'isoler dans un coin sur des coussins. C'est parfois dans les bras de l'adulte que l'enfant accepte de se reposer.

La durée du sommeil peut être variable d'un enfant à l'autre et d'un jour à l'autre.



- La sieste du milieu de journée : apprentissage de la collectivité.

Le rôle de l'adulte est de mettre en place une ambiance sereine où les besoins de sommeil de chacun seront respectés. Il reste présent dans le dortoir pour rassurer, rappeler les consignes.

A travers des rituels (passage aux toilettes, changes, déshabillage, recherche des nin-nins), l'enfant anticipe ce temps de sieste. La pénombre est faite dans la salle de sieste, les enfants les plus âgés, retrouvent leur place sur des lits bas, les lits à barreaux étant réservés aux plus jeunes.

Là encore, l'effet de groupe peut aider à l'endormissement de certains enfants.

L'accompagnement peut se faire à travers une lecture dans le cas d'un groupe énervé, d'enfant nouveau ou angoissé.

Les enfants sont invités à respecter le sommeil des autres dans salle de sieste mais aussi une fois sortis car chaque réveil est échelonné.

Ce projet éducatif est un outil permettant des références communes. Il permet d'analyser les pratiques professionnelles, de les améliorer. C'est un projet de vie qui décrit les actes effectués au quotidien dans la structure en leur donnant du sens.

Il s'appuie sur une valeur mise en avant depuis les années 90 par les psychologues comme D. Rappoport : la bien-traitance. Il s'agit d'une manière différente d'être en relation avec l'autre qui vise à la recherche du mieux-être de l'enfant en s'interrogeant sur ce qu'il peut éprouver au quotidien dans nos institutions.

Toutefois la micro-crèche est un relais, elle ne doit pas se substituer à l'action de la famille. C'est le dialogue avec les parents, leur collaboration qui conditionne la qualité de ce lieu au service de la population de Veuzain sur Loire.

Enfin, dans son ensemble, ce projet d'établissement est un outil de référence pour l'équipe, les familles et les partenaires. C'est un outil qui a pour vocation d'évoluer au gré des variations du territoire, des interrogations des professionnel·le·s et des échanges avec les familles.

